



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 31/03/2023

Premier anniversaire du Contrat d'Engagement Jeune : 2 500 jeunes bénéficiaires en Vendée pour l'insertion dans l'emploi durable



Un an après le lancement du contrat d'engagement jeunes (CEJ), près de 16 000 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif en Pays de la Loire dont plus de 2 500 jeunes en Vendée, et s'engager dans un programme visant leur insertion dans l'emploi durable.

Parmi les jeunes entrés en CEJ il y a 1 an, 76% ont accédé à un emploi dans les 9 mois qui ont suivi l'entrée et 43% à un emploi durable.

Les acteurs du service public de l'emploi, Pôle emploi, les missions locales et leurs partenaires (acteurs du monde économique, organismes contribuant à l'accompagnement social et professionnel, associations d'insertion et de lutte contre la pauvreté...) poursuivent leur mobilisation pour permettre la mise en activités des jeunes.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📱 📺 📷 @PrefetVendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

À l'occasion de ce premier anniversaire, Gérard GAVORY, préfet du département de la Vendée a rencontré ce 31 mars 2023, des jeunes en CEJ et des jeunes sortis de CEJ, des conseillers de l'agence Pôle emploi, de la Mission Locale et de leur employeur en présence de Christophe Hautval, directeur territorial Pôle Emploi Vendée, Françoise Raynaud, présidente de la Mission locale du Pays Yonnais.

Le Contrat d'Engagement Jeune, un accompagnement sur-mesure pour définir un projet professionnel et trouver un emploi durable

Le CEJ est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

En signant le Contrat d'Engagement Jeune, le jeune bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ;
- D'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois.

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
- Sans projet professionnel défini
- Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- Prêts à s'engager à suivre le programme

Témoignage d'une jeune bénéficiaire du Contrat d'Engagement Jeune

Lou, accompagnée en CEJ depuis février 2023 par un conseiller : « Le CEJ m'a apporté un énorme soutien. Un suivi comme celui-là, auprès de jeunes moins autonomes ou qui ont plus de difficultés que moi, c'est vraiment super pour eux. Les jeunes peuvent vraiment compter sur vous ! »

Les acteurs du service public de l'emploi, Pôle emploi, les missions locales, partenaires du dispositif :

Votre agence Pôle emploi ou votre mission locale de proximité :

- Pôle emploi : plateforme téléphonique 3949 ; www.pole-emploi.fr

Les Missions locales :

- Mission Locale du Pays Yonnais : www.missionlocale-paysyonnais.org
- Mission Locale Haut Bocage : www.mlhb.fr
- Mission Locale Sud Vendée : www.missionlocalesudvendee.fr
- Mission Locale Vendée Atlantique : www.mlva.org

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr - [Twitter](#) [Facebook](#) [Instagram](#) [LinkedIn](#) @PrefetVendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon